

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Séance du Comité Syndical du 16 avril 2019 à 18 heures 30

Environnement

L'an deux mille dix-neuf et le seize avril à dix-huit heures trente

SOUS DOMAINE :

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Divers

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

OBJET :

Présidence de Monsieur Alain CARLES

Rapport annuel 2018

Présents :

Le nombre de
conseillers en service
est de 35

ALRIC Didier, ANDRIEU Francis, BROUSSE Michel, BROSSE Christian, CARLES Alain, CALMON Régis, DARFEUILLE Jérôme, DELRIEU Jean-Pierre, DE PRADIER D'AGRAIN Armand, GALINER JUIN Denis, Alain, LOPEZ Frédéric, PRADEL Christophe, MARCOS Juan-Carlos, VAREILLE Marie-Jeanne, YUS Joseph.

Rendue exécutoire

Absents remplacés :

Convocation du
Comité en date du :

ANTOINE Hervé remplacé par LINCOU Jean Claude,
CASSAN Renée remplacée par SERRES Charly,
GUILHEM Evelyne remplacée par CHABERT Sabine,
HENNEBELLE Jean-Luc remplacé par MELIX Sandrine,
TANNEAU Gilles remplacé par SOLER Floréal

16 mars 2019

Affichage en date du :
26 mars 2019

VIDAL Pierre remplacé par PEYZAS Benjamin,

Absents excusés :

Publication de la
présente en date du :

ANDRIEU Catherine, BRUNEL Christophe, CALMETTES Didier,
CAZENAVE Serge, DANJOU Jacques, GIESE Peter, GUY Raymond,
MORIN Didier, OURLIAC Christian, TOURNIER Guy, RIOU Daniel,
ROBERT Richard, ROUQUET Alain.

26 mars 2019

Délibération n°

Secrétaire de séance :

20190013

MELIX Sandrine

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le décret n°2004-404 en date du 11 mai 2000 donne obligation aux collectivités de réaliser et de présenter un rapport annuel. Monsieur le Président présente ce rapport à l'assemblée.

Monsieur le Président indique que le rapport annuel 2018 doit être transmis aux services de la Préfecture et du Conseil Général et qu'il sera également consultable en ligne sur le site Internet du SMICTOM de l'Ouest Audois.

En conséquence, Monsieur le Président propose au Comité Syndical de prendre acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi au titre de l'année 2018 ;

Vu ledit dossier ;

LE COMITE SYNDICAL

Où l'exposé de Monsieur le Président

PREND acte des éléments détaillés du rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2017.

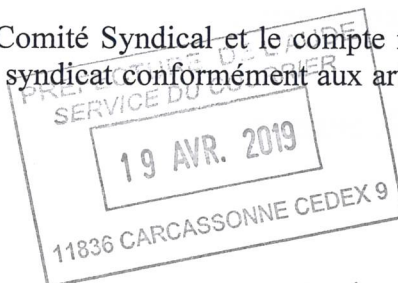
Voix pour : 22
Voix contre : 0
Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.



Fendeille, le 17 mars 2019.

De Président,

Alain CARLES